

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

4 NOVEMBRE 2019 à 19 h

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Bernard GENEVRIER, Maire, en séance ordinaire
Etaient présents

Roger GROSSIORD Jean-Pierre GROSGURIN Ian THOMPSON Adjoints

Marie-Hélène GROSSIORD Patrick LEVRIER –

Excusés : Jeanine BLANC Franck DENIAUD Olivier JUREDIEU Pierre ZIOSI

Secrétaire de séance : GROSGURIN Jean-Pierre

Le compte-rendu du 12 septembre est accepté à l'unanimité

URBANISME

PC 00121019B0001	SMMJ	Rénovation office tourisme	EN COURS
DP00121019B0004	LEDUCQ Guillaume	Création de 2 baies fixes au sud de l'appartement aux Espaces	TACITE
DP00121019B0005	J'ESTIMMO	Réfection de la coursive et des balcons bâtiment Le Grand Crêt	EN COURS
DP00121019B0006	GRANDCLEMENT CHAFFY Daniel	création d'une fenêtre côté nord	TACITE

Safer : notification de vente « pré aux moines »

Cimetière

Monsieur le Maire explique que l'angle du mur du cimetière jouxtant la RD991, côté nord est très abimé et menace de s'écrouler. Il présente donc un danger pour les piétons et les automobilistes. Afin de consolider ce mur il est nécessaire de reprendre trois concessions n° 25, 26 et 27 (une perpétuelle et deux centenaires) en état d'abandon. Suite à l'avis de constat d'abandon, aucun ayant droit ne s'étant fait connaître un procès verbal de constatation d'abandon pour ces trois concessions a été dressé, le 18 octobre 2019 à 14 h.

Le conseil municipal adopte le principe de reprise des concessions

N°		DEFUNTS
25	centenaire	GROSFILLEY Louis décédé en 1927 GROSFILLEY Maria née GRANDCLEMENT décédée en 1940
26	centenaire	GROS Léopold décédé en 1927 GROSGURIN Victoria épouse GROS décédée en 1933 GROS Germaine décédée en 1955
27	perpétuelle	GROSGURIN Estelle GROSTABUSSIAT Albert décédé en 1916 GROSTABUSSIAT Berthe BUTAVANO Brause décédé en 1932 GROSTABUSSIAT Albert décédé en 1938

Boulangerie

En attente d'information de la part de Monsieur Ray. Pour l'hiver le Sherpa s'organise pour fournir le pain nécessaire.

Acquisitions foncières

-Parcelle de Mme Ginette Grospiron D 324 d'une surface de 584m² en zone constructible a été négociée à 30€/m² soit un investissement de 17 520€.

- L'échange avec Paul Grandclément est le suivant :

Sur l'espace réservé M. Paul Grandclément cède un passage de 4 m selon le relevé de M. Olmi Géomètre, en compensation, la commune s'engage à replanter une haie de 5 arbres (charmille) de 1m80 et la mise en place de 4 places de parking en stabilisé sur le bas de sa parcelle (sous la maison).

Ces deux acquisitions permettront un accès au parking du Crêt de la Neige et à terme aux terrains de la Collène. Ces actes seront passés à l'étude de Maître Gauvin.

Travaux

Parvis de l'église : les travaux sont interrompus pour l'hiver ; les plantations, le crépis, la consolidation du mur du cimetière reprendront dès que possible en fin de saison d'hiver.

Bornes électriques

En attente de branchement et mise en service par SPIE. La convention est conduite par la CAPG.

Voirie

Compte-rendu de la réunion avec Mr Durand concernant le projet de réfection de la route des Monts Jura

SMMJ

Le conseil donne son accord pour fixer et appliquer les tarifs de secours sur piste et évacuation des blessés comme suit :

Prestations	TTC
Zones rapprochées secours et transports de moins de 1 km (Campanules, Fiéret 12 à 1, Périllat 6 à 1, Edgar)	212,00 €
Zones éloignées secours et transports de plus de 1 km (Fiéret > 12, Périllat > 6, Lys 6 à 1, Narcisses, Anémones 13 à 1, Myosotis, Aster 14 à 1, Œillet, Rhodos 4 à 1)	381,00 €
Front de neige Soins effectués aux postes de secours	53,00 €
Zone exceptionnelle Tout ce qui ne fait pas parti du domaine balisé nécessitant l'intervention de plus de 2 secouristes	755,00 €
Temps passé par pisteur (prix horaire)	90,00 €
Heure de transport en dameuse	248,00 €
Heure de transport en scooter des neiges	84,00 €
Heure d'exploitation des télécabines en dehors des horaires d'ouverture au public	393,00 €

Accord du conseil pour reconduire pour une année la convention « transport en ambulance par la Société « ambulances des 4 vallages Les Rousses »

Lorsque l'évacuation des blessés nécessite un transport en ambulance, le tarif appliqué est fixé ainsi :

Transport sanitaire privé **600 €**

En cas d'impossibilité des transporteurs sanitaires privés le transport des blessés sera effectué par le SDIS.

tarif du SDIS

Distance inférieure ou égale à 15km **230 €**

Distance supérieure à 15 km **386 €**

Syndicat Mixte des Monts Jura

Accord pour signer la convention d'animation pour une ouverture supplémentaire du téléski du Muiset et de modules de saut type nouvelles glisses (Noël et Février).

Finances

Accord pour prendre les décisions modificatives nécessaires pour les ajustements crédits des sections de fonctionnement et d'investissement

Suite à l'avis favorable du comité technique du centre de gestion pour la délibération d'instauration du RIFSEEP accord pour prendre délibération d'application du régime indemnitaire pour être en conformité avec les textes
Frais de déplacement : personnel et élus – transmettre les justificatifs avant le 15 décembre)

Demande de subvention (1500 euros) de Monts Jura Sport Evènement pour l'organisation de deux slaloms internationaux hommes sur la piste des Rhodos. Accord mais sur l'exercice 2020

Isolation des combles perdus : convention de partenariat –

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 12 septembre 2019, une convention de collecte et de valorisation de CEE (Certificats d'Economie d'Energie) a été signée avec le SIEA.

le SIEA a signé une convention-cadre de partenariat avec CertiNergy afin d'inciter les collectivités territoriales membres du SIEA à réaliser des travaux d'investissements performants énergétiquement par le biais des CEE visant à isoler les combles perdus. Il convient donc de passer une convention avec CertiNergy afin d'isoler les combles perdus des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de partenariat avec CertiNergy, en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique.

Accord du conseil

Régie des eaux gessiennes

Mise à disposition des comptes-rendus de réunions

18 septembre - 2 octobre - 30 octobre et du comité technique consultatif du 25 septembre

Réserve naturelle

Avis technique de la réserve naturelle sur les dossiers devant être instruits

CAPG culture

Information donnée sur le bilan des comptages sur les itinéraires de randonnée Eté 2019 – A disposition

PNRHJ

Le bureau en bref » compte-rendu du 2 octobre

Sollicite la commune pour connaître les éventuels dépôts sauvages situés aux abords de la Valserine

SEMCODA

Présentation d'un résumé du rapport qui a été présenté par la Semcoda sur son activité et ses résultats 2018

DIVERS

11 octobre rencontre avec le Lieutenant Colonel Goujon

11 octobre Sylviane Pinhède travaux d'accessibilité du bâtiment de la Poste et projet pour mairie-école (à suivre)

21 octobre réunion Via Valserina

La séance est levée à 21 heures